



HAL
open science

La gestion économique du désarmement. Dix principes positifs

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. La gestion économique du désarmement. Dix principes positifs. Economistes de la paix, Presses Universitaires de Grenoble, 1993. hal-03211976

HAL Id: hal-03211976

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-03211976>

Submitted on 29 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La gestion économique du désarmement. Dix principes positifs

Jacques Fontanel

Economistes de la paix
Presses Universitaires de Grenoble,
Grenoble 1993

Résumé : Le premier dividende de la paix et du désarmement, c'est la paix elle-même. Cependant, le désarmement sans le développement pour tous ne conduit pas à une paix durable. Le désarmement est d'abord un investissement, avant d'en percevoir des dividendes purement économiques.. La paix a un coût qu'il convient de partager au niveau international. Une procédure de désarmement limitée aux seules dépenses militaires n'est pas viable sans une vérification, il faut tenir compte aussi de la force de la recherche-développement militaire, des règles de progressivité et de transparence des désarmements nationaux et régionaux et accroître le contrôle des ventes internationales d'armes.

The first dividend of peace and disarmament is peace itself. However, disarmament without development for all does not lead to lasting peace. Disarmament is first an investment, before it yields purely economic dividends. Peace has a cost that must be shared internationally. A disarmament procedure limited to military expenditure alone is not viable without verification, the strength of military research and development, the rules of progressiveness and transparency of national and regional disarmament and increased control of international arms sales must also be considered.

Désarmement, dépenses militaires, dividendes de la paix, recherche-développement militaire, ventes d'armes, paix

Disarmament, military expenditure, peace dividend, military research and development, arms sales, peace

Le désarmement est généralement présenté comme un facteur de paix et de développement économique.

– Pourtant, si les armes sont indispensables pour entreprendre une guerre destructive, elles servent aussi à dissuader. La question est alors de savoir si la production d'un système de protection conduit à un équilibre des forces et indirectement à une paix armée ou si l'essor de forces de destruction n'est pas, à terme, une invitation permanente au conflit qui ne peut être déclinée que dans une situation précaire de peur ou de terreur collective.

– En outre, on compare souvent les dépenses militaires aux dépenses sociales et on estime le coût d'un porte-avions au nombre d'écoles ou d'hôpitaux qu'il représente. Or, si à long terme il est logique de penser que la limitation d'une dépense improductive exerce des effets positifs sur l'ensemble de l'économie nationale, cette hypothèse n'est pas toujours vérifiée à court terme. Le désarmement ne se résume pas à une simple réduction des dépenses militaires. La défense nationale a constitué des stocks d'armes très importants et elle a mis en place des structures qui exercent à la fois des effets d'inertie très puissants et provoquent *de facto* des coûts complémentaires de conversion. Dans ces conditions, le désarmement, objectif hautement souhaitable, doit tenir compte des impératifs économiques et stratégiques de façon à limiter les risques soit d'une crise économique latente, facteur de conflits et probablement d'un réarmement plus ou moins progressif, soit de déséquilibres militaires propices aux guerres ou aux menaces de conflits armés.

L'objectif fondamental du désarmement, c'est la paix. Si une mauvaise procédure de désarmement conduit à des déséquilibres stratégiques graves, alors le désarmement est aussi dangereux que

la course aux armements. Mais la paix ne peut pas s'installer à long terme dans un contexte de surarmement, de menace de conflits ou de stratégie de la terreur. Dans ces conditions, la perspective de la guerre reste très présente et la coexistence pacifique ne supprime pas les inégalités, les injustices, la recherche de la puissance, les fanatismes religieux et idéologiques. Il ne s'agit que d'un pis-aller, d'une paix sous caution, sous contrôle, sous influence. C'est une paix constamment en sursis, qui ne remet pas en question les raisons et les causes des conflits, qui ne cherche même pas à les atténuer. Il est donc nécessaire de rappeler que si l'objectif fondamental de la paix c'est la paix elle-même, celle-ci nécessite une réduction sensible des tensions militaires, expressions d'une culture insistant sur l'émergence probable des guerres et rappelant les rapports conflictuels entre les peuples ; cependant, le désarmement n'a de sens que s'il favorise cette paix en modifiant les rapports conflictuels et en réalisant un équilibre international satisfaisant l'ensemble des peuples.

Il n'existe pas vraiment d'études systématiques des conditions de réussite économiques d'un désarmement, sans doute parce que les économistes soit ont été trop obnubilés par la course aux armements, soit ont ignoré les conditions de réalisation pragmatique du couple développement économique/désarmement. Certains principes empruntent des portes ouvertes, mais sous prétexte de leur trivialité, les économistes oublient de les franchir. De nombreux textes viennent à l'appui de ces principes, mais il ne nous a pas semblé utile de les inclure dans le contenu même de ce texte. Nous avons retenu dix principes fondamentaux permettant de définir les conditions de réussite éventuelle d'un processus de désarmement, notamment dans l'ordre économique.

Principe n° 1 : Le premier dividende de la paix, c'est la paix elle-même.

La paix est désirable en soi. La guerre est souvent synonyme de transformations profondes de la société. Elle n'a pas de fondement exclusivement économique, elle est inscrite dans la lutte pour le pouvoir, les convictions religieuses ou idéologiques. Elle a quasiment toujours existé, sous des formes diverses, et le refus des conflits armés n'a jamais abouti à des situations viables à long

terme. Cependant, la lutte pour la paix, c'est d'abord une volonté commune d'éviter la destruction massive des vies humaines, la violence aveugle, la recherche de puissance au détriment du bien-être.

La coexistence des deux systèmes économiques capitalistes et socialistes était jugée impossible à long terme, car ils étaient à la fois impérialistes et antagoniques. Dans ces conditions, la paix à long terme n'était concevable qu'après la disparition de l'autre. La coexistence pacifique, fondée sur l'équilibre de la terreur nucléaire, n'a pas abouti à une réelle situation de paix, puisque la menace très vive des armes ne s'est jamais démentie et le désarmement conjoncturel s'est appliqué aux seules situations de surarmement virtuel. La menace de guerre n'est pas la paix, car celle-ci ne peut être fondée que sur la sérénité, la coopération, voire l'amitié réciproque. La situation actuelle de réforme dans les pays de l'Est peut faire l'objet de deux analyses contrastées, l'une considérant que le désarmement est maintenant possible puisque le socialisme «vécu» est en voie d'extinction, l'autre supposant que les soubresauts des réformes économico-politiques dans les pays de l'Europe de l'Est sont autant d'occasions de conflits sociaux et de réarmement, annonciateurs de nouvelles guerres. Si réduire le «surarmement» est une procédure intéressante pour limiter les accidents provoqués par l'ivresse de la possession des armes, elle n'en est pas moins insuffisante car elle conserve les racines des conflits armés et elle peut susciter des ventes de stocks, favorables à la prolifération des armements et des conflits.

L'expérience montre que la diffusion de l'armement accélère le potentiel de conflits internationaux. L'existence d'alliances de défense, d'accords de non-prolifération, de traités locaux concernant la sécurité, mais aussi l'intégration économique, doit être encouragée et même parfois inscrite dans les accords internationaux (notamment de désarmement). L'interdépendance des nations réduit les conflits, et même la production commune de biens militaires exerce des effets favorables sur la paix lorsque cette coopération ne s'exerce pas contre un ennemi clairement défini et si les armes sont d'abord dissuasives. Les pays alliés, généralement frontaliers, peuvent développer des projets communs qui transcendent les seuls intérêts nationaux. Les alliances doivent à leur tour chercher de nouvelles alliances et ce comportement

réduit la probabilité des guerres. Pour la paix, il faut accepter quelques problèmes économiques à court terme, à condition toutefois que le désarmement conduise effectivement à une pacification du monde. S'il est sans doute utopique de penser que les hommes sont suffisamment rationnels pour accepter une paix éternelle, au moins faut-il fournir les conditions de réduction des tensions et des menaces. La paix vaut plus qu'une messe ou qu'une production supplémentaire. La recherche de la paix doit être l'objet d'une réflexion continue et d'une priorité dans les comportements des Etats et des unités décisionnelles. Dans ces conditions, son coût immédiat, s'il est consensuellement partagé, ne peut constituer un obstacle à sa réalisation.

Principe n° 2 – Le premier dividende attendu du désarmement, c'est la paix

Si le désarmement peut conduire à la paix, les dividendes seront importants en termes de vies humaines épargnées, de menaces retirées, de tensions internationales réduites, de recherche collective de bien-être. Cependant, à court ou moyen terme, la réduction des dépenses militaires ne doit pas donner le sentiment que la sécurité des Etats est menacée par le processus de désarmement. En effet, l'équilibre stratégique ne doit pas être bouleversé rapidement et laisser croire à un Etat qu'il dispose, à un moment donné, d'un avantage militaire décisif susceptible de lui donner des effets de domination sur d'autres pays. Autrement dit, le désarmement ne peut pas avoir pour objectif les seules considérations économiques. Sa signification profonde, c'est de garantir la paix, menacée à la fois par l'existence de stocks d'armes surabondants et par les crises et inégalités économiques et sociales.

Le désarmement conduit à limiter les actions économiques des Etats comme mesures de rétorsion à l'encontre d'un autre Etat. L'appauvrissement par l'effort de préparation à la guerre, stratégie chère aux mercantilistes, est l'une des raisons fondamentales de l'effondrement de l'économie soviétique. Une course aux armements réduit les potentialités de développement des Etats, mais les plus pauvres s'appauvrissent encore plus rapidement, ce qui accroît la puissance des pays les plus riches. Dans ces conditions,

la suprématie d'un Etat est recherchée par des moyens détournés, non pour acquérir à court terme la suprématie militaire, mais pour affaiblir l'ennemi au point de le déstabiliser socialement. En outre, le refus de livrer à l'ennemi éventuel les armes qui pourraient se retourner contre l'exportateur avait amené les Etats à ne vendre que les produits qui n'amélioreraient pas autant la croissance économique du pays acheteur que celle du pays vendeur. Dans ce contexte, l'échange inégal était revendiqué. Une procédure de désarmement empêche l'application de telles stratégies.

La démilitarisation de l'économie libère des ressources supplémentaires dont la réaffectation implique des décisions stratégiques, politiques et économiques de conciliation des objectifs de la croissance et de la redistribution nationale et mondiale des ressources. Pour la charte des Nations Unies, la démilitarisation suppose le respect de l'égalité souveraine de ses Etats membres, la prohibition de l'usage ou de la menace de la force contre l'intégrité territoriale des Etats, la reconnaissance de l'inviolabilité des frontières, la renonciation de toute action à l'encontre de l'indépendance et de l'unité nationale, la non-intervention dans les affaires internes des autres Etats et la non-assistance au terrorisme. Ces principes pourraient être respectés par des échanges systématiques d'informations militaires, la publication des dépenses militaires, le retrait des troupes des zones frontalières, l'établissement de systèmes de communication rapides et directs entre les autorités civiles et militaires.

Le désarmement doit tendre à réduire les effets pernicieux du militarisme, qui accorde à la fois une place sociale déterminante au secteur militaire, symbole de l'unité nationale, et un rôle essentiel au complexe militaro-industriel. C'est au nom de la compétence en matière de défense des intérêts fondamentaux de la nation que le militaire détient son pouvoir. C'est pourquoi les sociétés de conscription apparaissent moins productives de militarisme. Le militarisme naît des conflits d'intérêt et c'est aussi l'essor des espoirs mis dans la violence et dans la force. La militarisation de l'économie est sommairement définie comme une attitude sociale particulière par laquelle la guerre, la menace de guerre ou la préparation à la guerre constituent une préoccupation collective majeure, impliquant un degré substantiel de légitimité, une influence politique importante du secteur militaire dans les déci-

effets économiques et politiques dépendent des mesures de défense et des solidarités internationales. Plusieurs stratégies ont été utilisées et elles sont d'autant plus efficaces que les degrés de liberté dans la sphère économique des pays en développement sont faibles. La stratégie de la rupture, notamment l'embargo, est un instrument de représailles ou de dissuasion qui a pour objectif de déstabiliser l'économie du pays rival. La stratégie de l'enserrement vise à développer des liens d'interdépendance économique susceptibles de garantir la paix, la dissuasion de l'agression venant des nouvelles solidarités économiques ainsi créées. Cette stratégie est susceptible d'avoir des effets positifs si effectivement elle conduit à réduire les inégalités internationales, causes importantes des conflits armés. Enfin, la stratégie de la domination conduit les pays dominants à influencer les pays dominés dans leurs décisions militaro-stratégiques. Les Etats-Unis utilisent souvent l'arme alimentaire à l'encontre des pays en voie de développement. Ils ont à la fois les moyens de créer la dépendance et la volonté d'utiliser la faiblesse des pays dominés pour améliorer à la fois les termes de l'échange et leur situation stratégique globale. L'arme alimentaire n'est pas nouvelle. De nos jours, la production mondiale de céréales pourrait fournir plus de 3 000 calories à chaque personne. Pour éliminer la malnutrition, il suffirait de réorienter 2% de la production céréalière vers ceux qui en ont besoin. Selon le ministre de l'Agriculture de Ronald Reagan en 1981, l'arme alimentaire est l'arme la plus puissante dont les Etats-Unis disposent pour assurer la paix dans le monde. Dans ce cas, l'économie n'est plus la recherche du bien-être, c'est un moyen parmi d'autres d'assurer une domination sociale. Un désarmement qui négligerait le potentiel d'insécurité que constituent des armes économiques ne serait pas durable. Une première condition d'un désarmement réussi est le refus de tels comportements. Il faut rappeler, dans toute négociation sur le désarmement, l'importance du développement économique de toutes les parties comme instrument essentiel de sécurité internationale.

Le désarmement requiert une série de décisions sur les priorités politiques des Etats, sur l'ordre économique international, sur la nature du développement, sur la direction du progrès technologique susceptible d'être développé dans une société moins militarisée, sur la gestion de l'environnement naturel ou sur la réallocation

sions gouvernementales et une allocation significative des ressources nationales aux contraintes de la défense nationale. La militarisation prend en compte les dimensions sociologiques, politiques, économiques et sociales de la production, de la vente et de l'utilisation des armes. Pour Ron Smith (1983), le militarisme implique la prise en compte du niveau des dépenses militaires, de la militarisation des relations sociales intérieures, des tendances à la guerre ou à l'utilisation de la force dans les relations internationales et de la prolifération de l'arme nucléaire. Le premier apport du désarmement, c'est de réduire les valeurs militaristes de la société et d'accroître ainsi le potentiel de la paix.

Les Etats cherchent à protéger leurs richesses sous peine d'être, à terme, privés de leurs droits sur la distribution mondiale des richesses. Ce qui peut se traduire par le court aphorisme : «Money to get the power and power to keep the money.» Cependant, l'économiste ne peut se suffire de cette recommandation, au demeurant souvent vérifiée, car il doit aussi s'interroger sur l'importance de la défense que l'économie d'un pays peut se permettre sans remettre en cause sa croissance. Cependant, si cette règle de conduite est maintenue, le désarmement est inutile, puisqu'il sera un moyen comme un autre de poursuivre des effets de domination ou d'exercer sa puissance. Si, *ceteris paribus* les dépenses de défense constituent une nécessité vitale pour les pays développés s'ils ne veulent pas être pillés, le désarmement doit construire les conditions d'une paix durable fondée sur le refus de l'exploitation, des conflits et de la haine. S'il se réalise de manière artificielle, il peut conduire à des conflits armés d'autant plus violents et destructeurs que les avancées du désarmement auront été importantes.

Principe n° 3 – Le désarmement sans développement n'est pas synonyme de paix durable.

L'économie est devenue un instrument de pouvoir dans les rapports conflictuels des Etats. Une procédure de désarmement qui ne prendrait pas en compte, l'arme économique au moins pour les pays les plus pauvres très fragiles, est vouée à l'échec. Les stratégies obliques de dissuasion, les mesures économiques de rétorsion, les embargos, les boycotts sont autant d'armes puissantes, dont les

tion et la répartition des ressources économiques, autant de questions qui ne font que très rarement l'objet de discussions dans les négociations de limitation de la course aux armements. La situation internationale actuelle, propice au désarmement, est dominée par la crise économique des deux grandes puissances nucléaires qui les obligent, à défaut de disposer d'une supériorité militaire incontestable, à chercher une «respiration» propice à une nouvelle croissance économique.

Or, le développement économique des nations est un facteur fondamental de la sécurité internationale. De nombreux conflits armés sont nés de problèmes économiques et la dernière guerre du Proche-Orient peut aussi trouver des explications dans la volonté des uns de récupérer la richesse insolente d'un voisin et dans le souhait des autres de ne pas laisser entre des mains ennemies les ressources pétrolières importantes du Koweït. Le développement économique intervient dans le désarmement à trois niveaux, au moins :

– D'abord, dans un monde de rareté, les dépenses militaires, par essence improductives, constituent un gaspillage, si l'on se situe dans un monde sans conflits internationaux. L'expérience récente de l'Union soviétique est là pour prouver qu'un effort excessif de dépenses militaires érode peu à peu l'efficacité de l'appareil économique et réduit à terme le potentiel national de défense. Le développement économique est dépendant des situations de paix ou de guerre. En outre, il existe toujours des restrictions dans le commerce international fondées sur l'idée de sécurité nationale. Il serait alors paradoxal que ces questions ne soient pas abordées en situation de désarmement négocié.

– Un désarmement déconnecté des raisons qui fondent la course aux armements peut se révéler, à terme, particulièrement dangereux pour la paix ou pour les systèmes politiques démocratiques. Comme les grandes puissances peuvent bénéficier directement ou indirectement d'effets de domination, une modification des rapports de forces stratégiques est susceptible de transformer aussi la carte économique internationale. Un désarmement est une décision politique majeure, fondée sur la confiance réciproque des Etats.

– Enfin, lorsque la dignité des hommes est menacée, il arrive fréquemment que les nations préfèrent le combat au *statu quo*. La sécurité internationale ne peut durablement être maintenue dans le

cadre d'effets de domination ou d'inégalités économiques et sociales excessifs.

Les fameux «dividendes d'un désarmement» sans changement des structures socio-économiques apparaissent particulièrement faibles et volatils. Or, les économistes ne se sont pas toujours intéressés à cette question, notamment parce qu'elle fait appel à des analyses pluridisciplinaires se prêtant mal à la modélisation et parce qu'elle rappelle l'existence de pouvoirs «discrétionnaires» faiblement compréhensibles par une analyse économique décidée à devenir une science. Les conflits ne s'arrêtent pas à la production d'armes. Ils s'expriment aussi dans les dominations économiques, politiques ou culturelles. Il ne sert donc à rien de négocier un désarmement, si aucune autre action n'est entreprise pour réduire, voire supprimer les causes de la course aux armements. Le sous-développement constitue une menace pour la paix mondiale.

Principe n° 4 : D'un point de vue économique, le désarmement doit être conçu comme un investissement (de préférence) public.

Pour les finances publiques, au moins à court terme, tout désarmement «physique» n'équivaut pas nécessairement à une réduction des dépenses militaires. Certaines recommandations peuvent même s'avérer très onéreuses transformant les dividendes de la paix en coûts du désarmement.

- La destruction des stocks d'armes est une opération coûteuse.
- Un désarmement implique d'importantes dépenses de vérification des accords.

- Une suppression des stocks militaires ne garantit pas la limitation des capacités de destruction. C'est ainsi que la réduction des quantités oblige les Etats à améliorer la qualité de leurs produits. Ceci peut avoir pour conséquence immédiate une augmentation des dépenses militaires elles-mêmes, par le triple effet d'une réduction des économies d'échelle augmentant le prix unitaire des matériels militaires, du développement des coûts de recherche-développement nécessaires au maintien de la capacité technologique de la défense et d'un effet de substitution vers les vecteurs militaires non sujets au contrôle.

– Les systèmes d'armes secrètent une propension plus ou moins grande d'attitudes guerrières ou pacifiques. Des accords de désarmement qui impliqueraient des injonctions à choisir de préférence des armes défensives clairement définies pourraient avoir pour conséquence l'augmentation des dépenses militaires de nombreux pays. A court terme, le passage d'un type de défense à un autre type de défense, accélère l'obsolescence des produits et suscite des coûts supplémentaires. En outre, les armes défensives s'avèrent plus coûteuses que les armes offensives. Dans ces conditions, une proposition de production d'armes défensives doit s'accompagner aussi d'un contrôle des dépenses militaires.

Si l'on peut convertir les dépenses militaires en d'autres formes de dépenses publiques ou privées, par contre, les usines, les firmes, les hommes, les terres, jusque-là affectés à la sécurité nationale, connaîtront des difficultés de conversion non négligeables. Il faut raisonner non pas en termes de flux, mais en termes de stocks. Ainsi, une entreprise qui aurait engagé d'importants capitaux dans le secteur de la défense, tout en conservant une forte production civile, est susceptible de connaître de très graves difficultés financières et de subir une baisse drastique de compétitivité à court terme à la suite d'une réduction des dépenses militaires.

De même, la substitution des dépenses militaires en faveur des dépenses civiles ne permet guère à ces dernières de financer rapidement le capital nécessaire au maintien de l'emploi rendu précaire par l'obsolescence plus ou moins complète des installations destinées à la production des armements. Il faut, en effet, non seulement s'engager dans la conversion rentable des matériels existants, mais aussi réinvestir, développer de nouvelles activités et trouver de nouveaux débouchés. L'effort économique nécessaire pour renflouer les firmes sinistrées et leur permettre la survie économique devrait dépasser, à court terme, l'importance des financements dégagés par la limitation de l'effort militaire. Les dividendes du désarmement se transforment en coûts. Pour les Etats-Unis, il est probable que les dividendes de la paix permettront de financer d'abord une réduction du déficit public, ensuite le coût de la conversion des installations militaires en équipements civils et peut-être enfin un retour vers la satisfaction de

besoins sociaux. Pour les pays européens, ces ressources devraient être appliquées à la restructuration des secteurs d'aux, directement touchés par la baisse des commandes militaires, et pour l'URSS, à l'utilisation du potentiel considérable du secteur militaire à des fins civiles. C'est probablement dans les pays de l'ancienne URSS que la conversion devrait être potentiellement la plus facile, compte tenu de l'existence d'un potentiel considérable de consommation solvable non satisfaite, de la faiblesse de la concurrence et de la capacité des entreprises à produire des biens à double utilisation, militaire et civile. Cependant, le seuil de désorganisation de l'économie empêche actuellement la gestion civile de la conversion des entreprises militaires. Le désarmement actuel intervient au moment où les pays d'Europe de l'Est sont engagés dans la grande transition de l'économie planifiée à l'économie de marché. Ce qui complique singulièrement les données du problème et la perception des effets réels du désarmement. Ce n'est donc qu'après un délai plus ou moins long, et après avoir supporté des coûts, que le désarmement sera favorable au développement. Et en cela, il s'apparente à un investissement.

Dans ces conditions toutes les règles de gestion publique des investissements, les méthodes coût-efficacité ou coûts-avantages, s'appliquent, ainsi que les études sectorielles sur la conversion des activités. Il faut en outre distinguer clairement la réaffectation de matériels à des fins non militaires et la réorientation des dépenses. Si la première phase est délicate et souvent non économique, par contre, la seconde phase est plus satisfaisante et plus efficace. C'est une question fondamentale, étant entendu que les matériels militaires sont faiblement convertibles techniquement ou commercialement pour la production civile. Dans ces conditions, la solution doit être trouvée dans la réaffectation globale des ressources disponibles, au prix de crises régionales et sectorielles qu'une politique adaptée de l'Etat peut limiter à court terme et résoudre complètement à plus long terme. Pour ce faire, il est préférable que l'Etat engage une politique résolue de dépenses publiques nouvelles, au moins d'un montant équivalent aux dépenses militaires économisées. Compte tenu des effets récessionnistes d'une réduction drastique des commandes de l'Etat en matière d'armement, une simple réduction des impôts consécutive à la réduction des dépenses militaires aurait des

effets économiques dynamiques insuffisants, comme l'a clairement démontré le paradoxe de Haavelmo. Les multiplicateurs de réduction des impôts sont inférieurs à ceux de l'augmentation des dépenses, à déficit, équilibre ou excédents budgétaires équivalents. Dans ces conditions, une véritable politique industrielle doit être engagée à l'origine du processus de désarmement, notamment dans les régions directement touchées par cette récession militaire.

Principe n° 5 – Il faut estimer, pour tous les protagonistes, le coût réel de la paix consécutive à une procédure de désarmement.

Compte tenu de leur caractère improductif, il est incontestable que les dépenses militaires ont des effets négatifs sur la croissance mondiale à long terme. L'excès d'armement provoque toujours des situations de crises économiques, politiques ou stratégiques. Cependant, une économie de paix doit tenir compte des effets à court et long terme des modifications de structure provoquées par le processus de désarmement et de ce fait, conjoncturellement, les dividendes du désarmement devraient être assez faibles. A plus long terme, les avantages attendus d'une procédure durable de désarmement peuvent être conséquents. Les résultats des modèles mondiaux des effets économiques du désarmement sont révélateurs de l'intérêt économique d'une telle procédure, principalement dans le cadre d'un transfert partiel des ressources dégagées en faveur des pays du tiers-monde. Les gouvernants doivent accompagner le changement et la redistribution des ressources afin de réduire au minimum les coûts du désarmement.

– A court terme, les pouvoirs publics doivent favoriser la restructuration de l'industrie d'armement, faciliter et même inciter le développement de nouveaux investissements de conversion et exercer une action en faveur de l'emploi.

– Pour les pays du tiers-monde importateurs d'armes, une réduction des dépenses militaires devrait avoir, à court terme, des effets positifs, même si des problèmes peuvent naître des modifications importantes des échanges commerciaux et des prix des marchandises, compte tenu de l'évolution des demandes de produits à vocations militaires ou civiles. C'est ainsi que la réduction

de la demande de matières premières destinées au secteur militaire ne sera pas automatiquement compensée par une demande similaire dans le domaine civil et peut conduire à quelques difficultés économiques.

– A plus long terme, les transferts internationaux risquent de changer de nature et d'orientation. Par exemple, les pays occidentaux vont acheter les matières premières en Russie et les pays anciennement socialistes entreront peu à peu dans les marchés financiers internationaux. Il en résultera des effets d'éviction au détriment des pays du Sud, susceptibles de provoquer de nouvelles crises économiques dans des pays aux économies déjà trop fragiles pour assurer l'irréversibilité de leurs formes de développement.

– Si l'on suppose que les pays développés libèrent des ressources jusqu'à présent consommées dans le secteur militaire et dorénavant investies dans le domaine civil, la carte de la compétitivité internationale risque de profiter aux forts et de réduire le potentiel de développement des plus pauvres.

– L'aide internationale peut avoir des effets pervers si elle conduit les économies pauvres à une destruction des productions locales et à une dépendance économique progressive, facteur de paupérisation.

Il convient donc d'engager une politique mondiale susceptible de surmonter les obstacles économiques, technologiques, environnementaux. Il est possible que la conversion des installations industrielles militaires soit complètement inadaptée aux contraintes du marché. Dans ces conditions, il est préférable de les abandonner. Mais pour lutter contre la crise économique qu'une telle décision provoque, il est nécessaire, au niveau mondial, de mettre en œuvre d'importantes mesures de conversion, impliquant de nombreux engagements financiers, une aide conséquente à l'innovation et la formation de la main-d'œuvre.

Principe n° 6 : Une réduction vérifiée des dépenses militaires des Etats doit être exigée comme mesure complémentaire obligatoire de tout processus de désarmement.

Tout processus de désarmement physique doit être étroitement associé à une réduction des budgets de défense (et ce, malgré les difficultés des comparaisons internationales et intertemporelles

des dépenses militaires), car celle-ci produit un effet de limitation de la «puissance de feu» plus que proportionnelle, *ceteris paribus*. En outre, les restrictions financières couvrent l'ensemble des activités, alors que les limitations physiques fixent très précisément les forces concernées. Le coût d'une arme diminue avec le nombre d'exemplaires produits. On dit que ce processus productif bénéficie d'économies d'échelle. A supposer que la structure des dépenses militaires soit constante ou que toutes les armes et forces aient une productivité marginale égale (ce qui répond aux exigences d'une bonne gestion économique des fonds publics), une réduction des dépenses militaires réduit plus que proportionnellement la production des armements. Pour les pays producteurs d'armements, une limitation importante des dépenses militaires conduit à une baisse du nombre d'exemplaires produits et elle favorise ainsi l'accroissement du coût unitaire des matériels. Ce qui a pour conséquence de provoquer une réduction encore plus grande du nombre d'appareils susceptibles d'être vendus. Cet effet est probablement conforté et relayé par la réduction des commandes à l'exportation et par l'existence d'un marché «acheteur» qui ne permet plus aux producteurs d'appliquer aux pays importateurs les augmentations de coûts unitaires qu'ils subissent. Une réduction des dépenses militaires peut provoquer la suppression de programmes entiers, alors qu'un accord physique conduit à sauvegarder, quel qu'en soit le coût, un programme réduit à de faibles quantités de matériels.

La transparence des informations militaires doit être recherchée, de façon à maintenir la confiance entre les Etats. Le registre des transferts d'armes de l'ONU est une innovation bienvenue. La question qui se pose, c'est plutôt le caractère mi-endogène, mi-exogène des dépenses militaires. Dans ces conditions, elles ne sont pas toujours contrôlables par l'Etat, même si celui-ci est le principal monopoleur de la puissance publique. Les auteurs d'inspiration marxiste considèrent à la fois que les dépenses militaires servent à compenser la faiblesse de la demande intérieure ou à absorber le surplus que le capitalisme monopoliste secrète. Cela laisse sous-entendre que la crise est au bout du processus de désarmement et donc que la réduction des dépenses militaires se heurtera à cette considération, obligeant les Etats à re-militariser. D'autres variables influencent les dépenses militaires, comme l'existence

de ressources nationales importantes, l'urbanisation, les mouvements cycliques de l'économie, l'existence d'un complexe militaro-industriel, de la démocratie, de la population, de l'histoire, du processus bureaucratique d'allocation des ressources militaires, des conflits idéologiques, de la lutte pour le pouvoir ou des rivalités impérialistes. Les dépenses militaires font l'objet d'un choix de la part des gouvernants, mais les degrés de liberté de ce choix sont très limités par toutes les variables explicatives partielles qui sont d'autant plus fondées que la situation stratégique et économique internationale évolue lentement.

Principe n° 7 : Une procédure de désarmement réduite à la seule limitation globale des dépenses militaires n'est pas souhaitable.

Lorsque l'URSS a proposé en 1973 de réduire de 10 % les budgets militaires et d'affecter 10% des économies ainsi réalisées en faveur des pays en voie de développement, la proposition a reçu un accueil chaleureux des pays du tiers-monde, mais les pays occidentaux ont demandé de vérifier les dépenses militaires et pour ce faire d'établir une définition précise de celles-ci. Pendant une dizaine d'années des études ont été engagées par l'Organisation des Nations Unies en vue de mettre au point un instrument consensuel de définitions et de comparaisons intertemporelles et internationales des dépenses militaires. Malheureusement, les réponses aux questions formulées par la matrice d'information n'étaient pas exigées des Etats et aucune vérification des chiffres fournis par les gouvernements n'était prévue. Les dépenses militaires ne constituent donc pas un indicateur suffisamment fiable de la puissance stratégique d'un Etat. C'est pourquoi elles ne peuvent pas suffire pour fonder un processus de désarmement. Sans chercher à être exhaustif, plusieurs considérations doivent être retenues qui limitent l'opportunité de la réduction des dépenses militaires comme instrument exclusif de désarmement :

– La sécurité d'un pays dépend de nombreux facteurs difficilement exprimables par les seules variables économiques : longueur des frontières, spécificités géographiques et démographiques nationales, solidarités internes des régions, importance des menaces, solidité des alliances, etc.

– Compte tenu des accords internationaux sur la non-prolifération des armes nucléaires et de leur importance dans le concert stratégique contemporain, les grandes puissances disposent d'une arme très puissante et dissuasive à un faible coût et elles en ont le monopole. Dans ces conditions, il leur est possible de réduire leurs dépenses militaires sans toucher à l'un des piliers de leur défense.

– La notion de prix fait l'objet de nombreux débats, notamment en ce qui concerne la valorisation concrète des matériels militaires dans les économies planifiées. Même dans les pays à économie de marché, les contrats passés par le ministère de la Défense avec l'industrie d'armement font encore une faible place au système de la concurrence. Dans le cadre européen, de nouvelles structures d'armement se mettent progressivement en place qui accordent, au moins à court terme, plus de place à la compétition économique. On peut cependant se demander si cette évolution n'est pas provisoire et ne débouchera pas vers d'autres formes de monopoles/oligopoles bilatéraux.

– L'existence de la conscription modifie sensiblement l'évaluation des dépenses militaires. Une réduction des dépenses militaires pourrait s'accompagner d'une augmentation du nombre de soldats si, dans le même temps, un système de conscription était institué. On aurait alors simultanément une réduction des dépenses militaires (financées par l'Etat) et un accroissement des forces militaires disponibles.

– Les dépenses militaires sont plus ou moins bien employées. Dans ces conditions, avec les mêmes sommes engagées, les Etats peuvent avoir plusieurs systèmes de défense. Cette simple constatation nous conduit à penser que la réduction des dépenses militaires, sans injonction sur la limitation des stocks et des productions nommément définis, peut être dangereuse pour la paix, en créant de nouveaux déséquilibres et en provoquant l'émergence de nouveaux conflits internationaux. Ainsi, les armes nucléaires, dont le «bang for a buck» est incontestablement plus élevé que les autres armes, doit recevoir un traitement particulier, indépendant des considérations purement économiques. Cette attitude se justifie d'autant plus qu'il existe un traité de non-prolifération nucléaire.

Principe n° 8 : Les règles de progressivité (temporelle, sectorielle et spatiale), de prévisibilité et de transparence des désarmements nationaux ou régionaux doivent être clairement énoncées.

La réduction des dépenses militaires ne peut être que progressive, compte tenu des contraintes de sécurité nationale, et fondée sur une réflexion économique-stratégique pour appliquer ces réductions à la fois à l'ensemble et aux structures des dépenses militaires. Il faut tenir compte des effets de seuil, qui sont fixés, au moins partiellement, par le consensus social d'une nation concernant les impératifs de sa sécurité eu égard aux prix relatifs des matériels, aux accords internationaux de limitations quantitatives ou qualitatives des armements, aux niveaux technologiques comparés des Etats et à la confiance dans l'équilibre du système politico-stratégique international. Autrement dit, une réduction des dépenses militaires ne peut pas être proportionnelle et globale. Pour être efficace, elle doit tenir compte des dépenses réelles et de leurs structures. Il est ainsi caractéristique qu'une réduction des dépenses nucléaires concernant la stratégie de la dissuasion française risquerait de lui faire perdre toute crédibilité, alors qu'une réduction de la moitié des efforts similaires réalisés en Russie et aux Etats-Unis n'aurait que des effets secondaires et ne remettrait probablement pas en cause les stratégies nucléaires mises en place en l'absence d'un tel accord. C'est pourquoi la réduction des dépenses militaires ne peut pas se faire sur une base globale et sans référence aux forces et stratégies développées par tous les Etats. Enfin, les négociations ne constituent pas des règles intangibles sur lesquelles, quelles que soient les nouvelles conditions stratégiques ou économiques internationales, les Etats doivent constamment s'aligner. Un processus de désarmement implique des rencontres régulières, prévues dès la signature de l'accord, et la signature d'avenants ou de nouvelles dispositions, lorsqu'elles paraissent mieux adaptées à l'ensemble des parties.

Principe n° 9 – Revendiquer un contrôle des dépenses militaires de recherche-développement est nécessaire à toute procédure de désarmement.

Le secteur militaire joue une influence extérieure considérable sur le développement des sciences et des technologies. Cette relation ne date pas d'hier. C'est ainsi que les thèses de Galilée ont pu être démontrées grâce aux applications pratiques de la théorie des projectiles nécessaires à l'armée. De Descartes à Papin, en passant par Newton, Bernouilli, Euler ou Leibniz, les problèmes soulevés par l'art militaire ont, au même titre que l'économie ou les valeurs du puritanisme et du protestantisme intransigeants, été à l'origine de nombreuses découvertes scientifiques. Le traditionnel système de patronage favorisait cette relation entre les scientifiques et l'armée, mais avec la révolution industrielle, un nouveau modèle de rapports entre science et armée va apparaître. Lewis Mumford a même considéré que seuls le secteur militaire et la guerre offraient des capacités suffisantes d'utilisation ou d'absorption de la production des nouvelles installations capitalistiques. L'armée est un consommateur parfaitement adapté au système industriel et les intérêts économiques des industriels et des militaires se complètent. C'est la première version de la notion de complexe militaro-industriel. De nombreux facteurs viennent étayer cette thèse, comme le modèle rationnel de gestion et l'application du taylorisme dans les arsenaux militaires. L'industrie a beaucoup appris de la guerre, notamment l'organisation, la discipline, la normalisation, la coordination des transports et des approvisionnements, la séparation des services fonctionnels et hiérarchiques et la division du travail. Les principes fondamentaux du système industriel américain en matière de machines-outils, de pièces de rechange, de fabrication en série ont été étendus au secteur civil à partir des arsenaux, armureries ou sous-traitants de l'armée. En outre, devant l'importance de l'effort des investissements modernes de R&D, les industries civiles n'ont pas pu suivre. L'armée a apporté son effet masse.

A partir de 1950, le complexe militaro-industriel américain a accru son pouvoir, avec la mise en place «d'usines à penser» nationales comme la Rand Corporation aux Etats-Unis sur les nouveaux problèmes de sécurité nationale. La guerre a appris aux savants à travailler en commun et à leur démontrer l'efficacité de la recherche collective. Elle a modifié de manière décisive la méthode, l'esprit et l'échelle des recherches en laboratoire. Parfois, les scientifiques ont été pris en otage souhaitant continuer leurs

recherches, les seuls crédits disponibles étaient distribués par le secteur militaire. Cette procédure a été maintenue encore récemment avec l'initiative de défense stratégique (IDS). Or, les résultats économiques attendus de cette R&D militaire du programme IDS sont faibles. Les brevets des armées américaines sont nombreux, mais seulement 1% de ceux-ci développés par la Marine ont vraiment fait l'objet d'accords de licence. La course aux armements est devenue le principal facteur du développement cahotique des sciences. Elle le restera jusqu'aux années 1980, pendant lesquelles le Japon et l'Allemagne ouvriront d'autres voies, mal explorées par les autres puissances trop préoccupées par leur leadership militaire.

Un réel désarmement implique un contrôle étroit de la recherche-développement destinée à l'effort national de défense, au moins dans les premiers stades de la recherche fondamentale. La technologie spécifiquement militaire favorise l'accroissement des coûts de la défense. Un contrôle de l'évolution de cette technologie apparaît nécessaire. L'omission du contrôle de la recherche-développement et des technologies militaires peut aussi laisser présager une réduction quantitative des forces, couplée à un effort de «matière grise» très élevé en vue d'améliorer la qualité des armes et des hommes. Si aucun accord n'est établi sur cette question, il peut y avoir des conversions de chercheurs du civil au militaire, alors que l'hypothèse inverse est trop souvent acceptée sans discussion, comme s'il allait de soi qu'un désarmement se ferait sans modification de structures. La technologie militaire ne maîtrise pas toujours la dérive des coûts et, pour faire face à la compétition sur la qualité actuelle et future des armements, les dépenses de recherche-développement croissent considérablement. Elles sont de l'ordre de 20 fois supérieures à ce qu'elles sont dans le secteur civil.

Principe n° 10 – Un contrôle des ventes internationales d'armes doit être établi comme mesure complémentaire d'un processus de désarmement.

Les ventes d'armes doivent être sévèrement contrôlées, pour plusieurs raisons :

– la disponibilité des armes conduit souvent à la «concrétisation guerrière» de conflits latents, qui auraient pu trouver une solution négociée ;

- la prolifération des armes modernes est un facteur décisif de la course aux armements ;
- la faiblesse des exportations est susceptible de réduire les ambitions des producteurs d'armes et de les détourner de projets de production d'engins coûteux dont les ventes à l'étranger (réelles ou présumées) justifient parfois la production ;
- les importations d'armes dans les pays les plus démunis réduisent leur potentiel de développement ;
- si ce n'est pas l'arme qui est la cause de la guerre, c'est elle qui, dans la plupart des cas, la permet.

Certes, il existe un registre des ventes d'armes auprès des Nations Unies, mais celui-ci n'a pas vraiment un effet dissuasif. Beaucoup de pays ont fondé leur industrialisation sur les productions d'armes, ce qui est dangereux d'un point de vue économique, notamment lorsque le marché international des armes subit une crise, et réducteur par les contraintes politico-militaires qui ne manquent pas d'apparaître et qui limitent, en matière de désarmement, les degrés de liberté des gouvernements civils ou militaires. Pourtant une étude économique sérieuse pourrait témoigner que certaines activités exportatrices sont paupérisantes, notamment lorsque les conditions de paiement deviennent difficiles, voire impossibles, ou que l'entreprise d'armement largement subventionnée se laisse à vendre à perte... pour la collectivité.

Toute situation de paix n'est pas nécessairement préférable à une situation de conflit, notamment lorsqu'elle est fondée sur la tyrannie, l'esclavage ou l'exploitation et le non-respect des droits de l'homme. Le désarmement n'a pas de valeur en soi s'il ne permet pas la paix, mais celle-ci ne sera vraiment paix que si elle n'est pas surarmée et même armée. C'est pourquoi le couple désarmement-paix est inséparable à long terme.

Bibliographie

Brandt, W. (1988), *La folie orchestrée. La course aux armements et la faim dans le monde*, Economica, Paris.

Brito, D, Intriligator, M. (1987), Arms race and the outbreak of war. *The Economics of Military Expenditures*, McMillan, London.

Cars, H.C. and Fontanel, J., 1987. Military expenditure comparisons. In *Peace, defence and economic analysis* (pp. 250-265). Palgrave Macmillan, London.

Chan, S., Mintz, A. (1991), *Defense, Welfare and Growth*, Unwin Hyman, Boston.

Chatelus, M., Fontanel, J. (1993), *Dix grands problèmes économiques contemporains*, Economie en Plus, PUG,

Colard, D., Fontanel, J., Guilhaudis, J.F., 1981. *Le Désarmement pour le développement: dossier d'un pari difficile* (Vol. 19). Fondation pour les études de défense nationale.

Deger, S., West, R. (1987), *Défence, Security and development*, Frances Pinter, London.

Fontanel, J. (1982), La comparaison des dépenses militaires, *Revue Défense Nationale*, novembre.

Fontanel, J. (1986), The international disarmament fund for development, *Disarmament* 9(1). UNO.

Fontanel, J., Saraiva JD, (1986) Les Industries d'armement comme vecteurs du développement économique des pays du Tiers-Monde, *Etudes polémologiques*

Fontanel, J. (1992) *La signification économique des dépenses militaires et l'impact sur le désarmement*, Rapport UNIDIR, Genève.

Fontanel, J. (1992), Mieux maîtriser l'économie du désarmement, in *Problèmes économiques et Sociaux*, n°689. La Documentation Française.

Fontanel, J., Bensahel, L. (1992), La guerre économique, *Arès, Défense et Sécurité*.

Fontanel, J., Ward, M. (1993), Military Expenditures, Armaments and Disarmament, *Defence Economics*, 1(1).

Fontanel, J., (1993), *Economistes de la paix*, Presses Universitaires de Grenoble.

Hartley, K. (1993), Aspects économiques du désarmement, *Economistes de la paix*, Presses Universitaires de Grenoble.

Leontiev, W., Duchin, A (1983), *Military spending : Facts and figures*. Oxford University Press.

Mintz, A., Stevenson, R. (1992), *Defense expenditures, economic growth and the peace dividend*, Economics of International Security, The Hague, May 21.

Smith, R., Humm, A., Fontanel, J. (1987), Capital labour substitution in defence provision, *Defence Security and Development*, London.

Smith, R., Humm, A., Fontanel, J. (1985), The Economics of Exporting Arms, *Journal of Peace Research*, 2(3).

Smith, R. (1989), Models of Military Expenditure, *Journal of Applied Econometrics*.

Smith, R., Fontanel, J. (1993), Les conséquences économiques de la paix, in *Economistes de la paix*, Presses Universitaires de Grenoble, PUG. Grenoble.

Thorsson (1984), *In pursuit of Disarmament Conversion from military to civil production in Sweden*, Commentary, January.

Tinbergen, J. (1993), Paix et économie, in *Economistes de la paix*, Presses Universitaires de Grenoble.

UNIDIR (1992), *Economic Impacts of Disarmament ; Disarmament as an investment Process*, 27 August, A/47/346.